

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
**COMMUNE DE BAVINCHOVE**  
(59670)  
Téléphone : 03.28.42.40.46.

## ARRÊTE DE RESTRICTION DE CIRCULATION

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par l'entreprise Barriquand, route de Choisy-au-bac 60204 COMPIEGNE afin d'effectuer des travaux chemisage de réseaux,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

### ARRETONS

Article 1 : La circulation sera restreinte avec mise en place d'une circulation alternée manuellement et le stationnement interdit : route de Saint-Omer dans le secteur de la gare, le 24 février 2022.

Article 2 : L'entreprise chargée des travaux apposera la signalisation nécessaire pour permettre l'application des présentes dispositions et notamment la déviation.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL  
- Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de CASSEL  
-Monsieur Thomas MARGEOTTE représentant l'entreprise BARRIQUAND

Fait à BAVINCHOVE,  
Le 19 février 2022

Le maire,

Serge LACONTE

